

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 13 décembre 2023**

Convocation adressée le 7 décembre 2023
Compte rendu affiché le 20 décembre 2023
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de décembre, à 14h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 7 décembre 2023 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Nathalie PERRIN-GILBERT ; Luc SEGUIN

Absent(es) excusé(es) : Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Corinne SUBAI ; Cédric VAN STYVENDAEL

Absent(es) ; Samira BACHA HIMEUR ; Yves BEN ITAH ; Florence VERNEY-CARRON

Procuration : Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Corinne SUBAI à Richard MARION
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Richard MARION

2023_38

Comité syndical du 13 décembre 2023

TARIFS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 - COMPLEMENT

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le conservatoire met en place cette année scolaire un parcours jeunes créateurs qui prend appui sur des ressources pédagogiques internes existantes.
Ce parcours est ouvert à tout niveau, du musicien débutant au musicien confirmé.
Composé de modules, d'ateliers, de rendez-vous individuels ou collectifs, il permet de construire son propre cheminement, en fonction de son âge, expérience, attentes : par session, à l'année, hebdomadaire, mensuel...

Il s'adresse aux élèves déjà inscrits au conservatoire et à de nouveaux élève. Il fera l'objet d'un recrutement spécifique dès janvier 2024.

Il convient de fixer un tarif pour les élèves non encore inscrits au conservatoire désirant rejoindre ce parcours en janvier prochain.

Les tarifs applicables aux activités proposés en 2023/2024 ont été fixés par la délibération n° 2023-09 en date du 3 avril 2023.

Les activités, cursus, parcours sont répartis entre 7 tarifs en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques.



Il est proposé d'affecter au parcours jeunes créateurs le tarif 1 qui est défini de la façon suivante :

COURSUS OU PARCOURS	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E
	QF ≤ 300 €	300 € < QF ≤ 800 €	800 € < QF ≤ 1 500 €	1 500 € < QF ≤ 2 500 €	QF > 2 500 €
TARIF 1 <ul style="list-style-type: none"> • Cycle Découverte danse et musique • Formations spécialisées • Activités hors cursus <ul style="list-style-type: none"> - pratiques continuées renforcées avec soutien instrumental (8h/année) 	120 €	De 120 € à 281 €	De 281 € à 352 €	De 352 € à 510 €	510 €

Ce parcours étant mis en place en cours d'année, à titre expérimental, le tarif pour la présente année scolaire serait minoré de 50%.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **décide** d'appliquer au parcours jeune créateur le tarif 1 de la grille tarifaire 2023/2024 ;

✓ **dit** que les élèves s'inscrivant dans ce parcours en janvier 2024 bénéficieront d'une réduction de 50% des droits d'inscription exigibles au titre de l'année scolaire 2023/2024 .

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT